L'ABEILLE.

JEROME BAYON,
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

VENDREDI MATIN, 7 NOVEMBRE 1834.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 7 Novembre 1834.

Transactions de la Bourse d'hier.

62 balles coton,	à		15 3-4 cents.
201	do.	do.	14
366	do.	do.	14 1-2.
75	do	do	15
62	do	do	15 1-4.
126	do	do	13 1-4.
400	do	do	13

Le bateau-à-vapeur Beaver, vendu $270.
Un nègre a été vendu $675.

Nous apprenons avec peine que la sucrerie de M. Dominique Fleytas, située dans la paroisse de Plaquemines, a été entièrement consumée par un incendie dans la nuit de mardi à mercredi. Vingt boucauts de sucre ont été brûlés.

NOUVELLE VICTOIRE !

L'état de l'Ohio vient de donner un nouveau motif de réjouissance aux partisans du gouvernement. M. Lucas, candidat jacksoniste, pour la place gouverneur, a obtenu sur son compétiteur une si forte majorité que, bien que tous les retours ne sont pas connus, il est plus que probable que le candidat de la banque sera défait.

NOUVELLES RECENTES DU MEXIQUE.

Par la goëlette *Bee*, arrivée hier de Tampico, nous avons reçu nos liasses de cette ville jusqu'au 19 octobre inclusivement.

Il paraît qu'il a éclaté des troubles dans l'état de Chiapas; Quintanar a fait marcher un corps de mille hommes sur cet état, et on annonce que le général Vizcano devait partir de Mexico à la tête d'une division, pour le même objet. On fait également marcher des troupes de l'état de Guadalajara.

Les habitans de Jalisco ont adressé une représentation au président, pour demander un changement dans le système du gouvernement.

Don Lucas Alaman doit être chargé du portefeuille des affaires étrangères, et le général Téran doit être nommé administrateur-général des postes.

Nous donnerons d'amples extraits dans notre prochain numéro.

La malle d'hier nous a apporté des journaux de Charleston du 28 octobre; le brick *Retrench*, capitaine HAMILTON, arrivé dans cette ville, donne des nouvelles de Liverpool du 19 septembre. Voici un sommaire de ce que nous y remarquons.

Les rapports d'Espagne sont toujours favorables à la cause de la reine et du gouvernement constitutionnel. Si tout ce qu'on publie des défaites essuyées par le prétendant est vrai, il paraît quelque peu surprenant qu'il puisse présenter encore un seul homme sur le champ de bataille. Toutes les semaines, les journaux français sont remplis de détails des défaites et des fuites de don Carlos et de ses adhérents, et cependant, rien n'annonce avec certitude que cette malheureuse lutte doive bientôt se terminer d'une manière satisfaisante. Au contraire, il paraît d'après tous les rapports, que les troupes de la reine sont fort occupées, et sans relâche, à poursuivre le prétendant et ses généraux.

Les journaux de Paris du 11 septembre disent que Rodil, qui était le 6 dans le Bastan, avec 12,000 hommes, s'est mis à la poursuite des fuyards, qui, le 14, se dirigeaient sur Villa-Real, pour se rendre dans la Biscaye.

Le *Moniteur* du 13 contient des nouvelles de Bayonne du 10. Ce journal nous apprend que la défaite des rebelles près de Bergara est pleinement confirmée, et que Rodil a quitté Tolosa le 10, pour opérer sa jonction avec Espartero et couper les insurgents des environs d'Ascoitia. Don Carlos soutient cette campagne de manière à en reculer le dénouement le plus possible. Rodil a reçu, de Bayonne, 360,000 fr. pour payer ses troupes.

L'*Echo del Comercio*, journal de Madrid, du 8 septembre, dit qu'un grand nombre de procurradores s'occupe d'une pétition dont le but est d'indiquer à sa majesté le sujet qui appelle hautement l'attention des chambres; il s'agit de la prolongation de la guerre civile qui afflige les provinces du nord, et de l'urgence d'y mettre fin le plus tôt possible. A cet effet, ils offrent à sa majesté toute la coopération que le gouvernement jugera nécessaire, et toute l'aide qu'il est au pouvoir des chambres de lui donner.

Un article de Séville du 27 août donne quelques détails sur la conspiration qui a éclaté à Murcie le 12 du même mois. Le chef de cette conspiration, chez qui plusieurs de ses adhérents se réunissaient, est un nommé Antonio Minuguez, qui a été attaché au département des finances. Cet homme et son fils, accompagnés de quelques autres, furent les premiers à pousser le cri de la révolte, sur la place del *Pilal*; deux citoyens, qui passaient paisiblement, furent blessés par eux. En conséquence de cet acte de rébellion, qui se manifesta aussi en différents endroits de la ville, le bataillon de milice urbaine et la compagnie de *seguridad* prirent les armes et leur premier feu mit les rebelles en déroute et les obligea à battre en retraite dans la maison de Minuguez, d'où ils continuèrent cependant à tirer par les fenêtres. Minuguez fut tué pendant l'action, et les autres se rendirent; après quoi la tranquillité fut rétablie. Les rebelles ont eu, outre Minuguez, un homme tué et deux de blessés.

Le prétendant, qui poursuit toujours son pèlerinage à la Don-Quichotte, a passé par Bilbao. On dit qu'il venait jurer sous le chêne de Guernica de maintenir les priviléges de la Biscaye. Cependant, il était à peine arrivé à Guernica qu'il fut obligé de s'enfuir précipitamment, en apprenant que Jauregui s'avançait sur ce point. Bientôt après, don Carlos s'est montré à Lequeitio, où il voulait chanter un *te Deum*, non pas probablement en honneur de ses victoires. Déjà les prêtres étaient revêtus de leurs habits sacerdotaux et prêts pour la cérémonie, quand on annonça l'approche des troupes de la reine: aussitôt toute la sainte cohorte prit la fuite avec terreur. Depuis lors, le prétendant n'a fait qu'errer de côté et d'autre, pour regagner la Navarre, où il paraîtrait qu'il est arrivé, poursuivi par Rodil, et après avoir traversé et monts et bruyères.

Dans la séance de la diète helvétique du 7 septembre à Zurich, le comité de révision du pacte fédéral de 1815 a présenté son rapport et a demandé qu'il fût référé aux Cantons, afin qu'il pût être pris pour base des nouvelles instructions qui seront données aux membres qui siégeront durant la prochaine session. Ce rapport a donné lieu à une vive discussion, mais en définitif il n'a pas été pris en considération.

De grandes inondations qui ont eu lieu dans le canton du Tessin ont considérablement endommagé les routes du St. Gothard et du St.-Bernard.

Le brick *Edward*, capt. Smith, arrivé à Alexandrie, venant des Barbades, d'où il est parti le 5 sept. rapporte que la tranquillité régnait dans les îles. Les journaux font mention d'un ouragan épouvantable survenu dans la nuit du 26 sept., dans l'île Dominique; toutes les récoltes de cannes ont été détruites; on cite certains endroits où elles ont été englouties dans la terre, et d'autres où elles ont été emportées à une très grande distance, la face du pays est entièrement changée; là où on voyait l'abondance et les richesses, on ne voit plus que mort et destruction. Il ne reste pas dans l'île 40000 pieds de bois, ni 100,000 bardeaux; tous les navires qui se trouvaient dans la rade en ce moment, ont été chassés avec violence; les boutiques, les cadennes et l'hôpital de Morne Bruce ont tellement souffert qu'il n'est plus possible de les occuper. Ce n'est qu'avec la plus grande peine que les troupes ont pu s'échapper sans perdre la vie; plusieurs officiers ont péri. L'aile gauche de la maison du gouvernement a été emportée, et les autres parties de cet édifice ont été considérablement endommagées. L'office des *Auxiliary Commissioners de compensation*, contigu à la maison du gouvernement, a été renversé presque en entier, et beaucoup de documents ont été perdus. La maison de Dussané, la maison de Cour, le marché; le temple protestant, en un mot tous les édifices publics ont plus ou moins souffert.

Le nord de la Martinique a été maltraité; plusieurs vaisseaux ont péri. St. Pierre n'a pas été épargné, le Fort Royal a été terriblement ravagé.

On s'accorde à dire que c'est l'ouragan le plus terrible qui ait jamais été vu dans ces îles.

M. l'Editeur,

Permettez-moi d'indiquer aux électeurs de 4e. district, M. Thomas Banks, comme étant digne d'être représentant dans le Conseil de Ville. M. Banks est un homme indépendant et ... il est fort intéressé à la prospérité de la ... [illegible]

UN ELECTEUR DU 4e. DISTRICT.

[illegible]

GUERRE ELECTORALE.

Jusqu'à une certaine époque, depuis la magistrature de Th. Jefferson, le parti démocrate, les vrais amis de la constitution et des lois, n'ont eu plus de sujet de se réjouir du triomphe des bons principes, qu'en ce moment où, de toutes parts, les élections leur assurent une victoire si éclatante. On peut dire que, depuis l'établissement de notre gouvernement, il n'a jamais existé dans le pays que deux grands partis bien tranchés. L'un a toujours voulu un gouvernement fort, entouré d'une aristocratie puissante pour lui servir d'appui, lui donner un brillant éclat et soutenir de tout son pouvoir ses prétentions, en fabriquant des lois où se faveur, entachées de priviléges; en violant la constitution et foulant aux pieds les droits du peuple, qui sont regardés comme nuls par cette noblesse insolente.

L'autre parti a toujours montré son attachement à la constitution; il ne cesse de réclamer une plus grande extension du droit de suffrage, de demander l'abolition de ces chartes priviléges qui ne servent qu'à enrichir quelques individus aux depens du peuple; il veut des lois justes, calculées pour l'intérêt de tous, et qui procurent à tous les mêmes avantages. Telles sont, selon ce parti, les vues que doit se proposer tout bon gouvernement.

On ne peut se dissimuler que de temps en tems, les questions locales ont presque fait disparaître ces traits qui caractérisent les deux partis, et que les vieux fédéralistes, après avoir vainement tenté à plusieurs reprises de reconquérir le pouvoir qui leur a échappé, et après avoir essayé de faire revivre des principes odieux à la grande majorité du peuple, voudraient bien faire croire que la grande ligne de démarcation qui les séparait jadis de la démocratie n'existe plus, et qu'eux seuls sont les vrais républicains qu'il y ait dans le pays; mais le peuple ne s'est pas laissé prendre à ce piége; semblable au vieux rat de la fable, il n'a pas cessé de se tenir en garde contre ce parti; et toutes les fois qu'il y a eu de grandes élections, il s'est toujours souvenu de la grande ligne de démarcation qui existe entre lui et l'aristocratie; il n'a pas même été la dupe de l'espèce d'incognito qu'ont revêtu les fédéralistes, en affectant de prendre des dénominations si contraires à leurs véritables principes.

Le débat politique auquel la démocratie du pays a pris part présente un caractère tout particulier, c'est quelque chose de nouveau à enrégistrer dans les annales de nos guerres de partis; et si nous n'avions pas compté et sur l'intelligence et sur le patriotisme de la grande majorité du peuple, que nous regardons comme faisant toute la force du pays, comme étant les os et les nerfs du corps politique, nous aurions eu lieu de craindre que ce veau d'or que des hommes rusés et corrompus présentaient à l'adoration du peuple, ne parvint à lui fasciner les yeux au point qu'il eût été difficile de le désenchanter. Les fédéralistes s'attendaient à voir ce plan leur réussir, mais ils ont été frustrés dans leur attente. Ainsi, ceux des nôtres qui avaient conçu des craintes peuvent se rassurer en apprenant le résultat des élections de Connecticut, de New-Jersey, de Pensylvanie et de Georgie qui prouvent combien le peuple a montré de sagesse en se chargeant lui-même de la défense de ses intérêts, et en repoussant avec indignation ces loups-cerviers qui voulaient le surprendre pour le dévorer ensuite.

La démocratie a eu bien des ennemis à combattre; à ses anciens adversaires qui ont déployé toutes leurs forces, et qui, mettant toute leur confiance dans les moyens de corruption employés par la banque, leur alliée et leur chef politique, ne doutaient pas de leur triomphe, sont venus se joindre tous ces pygmées politiques du jour, espèce de *juste-milieu* qui rapporte tout à son intérêt, tous ces faux frères qui, n'ayant pu résister aux appas de la corruption, se sont rangés sous les drapeaux de la banque, et ont grossi cette armée composée de tant d'éléments divers, qui a voulu faire une croisade contre l'administration que le peuple s'est choisie.

Tout vrai démocrate attaché à son pays, ne peut voir, sans en éprouver une grande satisfaction, avec quelle facilité son parti, le seul vrai, le seul qui voit en faveur de la liberté, peut vaincre dans les élections, tous ces adversaires réunis. Oui, nous pouvons compter sur une victoire complète, si nous envisageons le noble exemple qui nous est donné par les autres états.

QUESTION.—Que faut-il pour qu'un journal réussisse ?

Réponse.—Qu'il ne paraisse que trois fois par semaine, et qu'il ne paie pas ses employés. (*Figaro*).

EXTERIEUR.

FRANCE.

BORDEAUX, 7 septembre.

Le séjour de madame Zumalacarreguy, à l'hôtel de la *Providence* a fait de cette maison le foyer des intrigues légitimistes. Cependant des ordres viennent d'être reçus, en vertu desquels il lui sera signifié de quitter Bordeaux dans un délai de 24 heures.

BORDEAUX, 10 septembre.

Nous n'avons encore reçu aucuns détails positifs sur l'affaire qui a eu lieu le 3 entre Lorenzo et Zumalacarreguy. C'est dans la vallée située entre Iman et Muzquiz que les troupes de don Carlos ont été attaquées et battues; plus de trois cents des insurgés sont restés sur le champ de bataille. En se retirant sur Lanz, le chef carliste a reçu une blessure légère. Le 5, Lorenzo engagea une autre action à Santa-Cruz de Campezeda; Zumalacarreguy y perdit encore 100 hommes. Ce chef occupe maintenant Amescon; la Junte s'est avancée jusqu'à Escumbury, afin de se rapprocher du gros de l'armée.

Don Carlos est près de la côte de Biscaye; le 6, il était à Elgoybar, où sans doute Rodil va bientôt le suivre. Le 7, ce général passa le point de Sebobia, se dirigeant sur Iman, où il devait toucher une somme de 482,000fr. pour payer la solde de ses troupes. Son état-major était très brillant, et ses soldats paraissaient pleins d'enthousiasme. Ils chantèrent la *Marseillaise*, lorsqu'ils furent en vue de nos avant-postes. Rodil va occuper la Biscaye. On assure que le choléra s'est manifesté à Corunna; ainsi, malgré les plus strictes précautions, ce fléau a envahi toute l'Espagne.

(*Indicateur de Bordeaux*.)

—Paris, 13 septembre—Le bruit court à la Bourse qu'un courrier vient d'arriver de Madrid, qu'il a quitté le 6 au soir. Il apporte la nouvelle que les ministres ont essuyé un nouvel échec dans les chambres, et que l'on croit impossible qu'ils se maintiennent, à l'exception du comte Toreno, qui s'est avisé fort-à-propos de se joindre à la majorité.

ANGLETERRE.

LONDRES, 13 septembre.—Nous recevons à l'instant, par un exprès parti de Madrid le 6 de ce mois, la nouvelle que, dans la séance du 5, la chambre des procuradores avait adopté, à une majorité de deux voix; 57 contre 55, la loi qui consacre la liberté de la presse, sans la soumettre à la censure. Les ministres n'ont montré aucune intention de se retirer; ils ont au contraire, déclaré qu'ils approuvaient cette décision; car elle montrait que les Cortès étaient disposées à donner leur appui à toutes les mesures constitutionnelles. Dans la commission des finances, la minorité est devenue la majorité; c'est-à-dire qu'il a été résolu de reconnaître intégralement la dette étrangère, sans aucune exception. Le comte Toreno s'est rallié à cette opinion et a déclaré qu'il avait l'espoir de faire adopter aux chambres le rapport de la commission; et qu'il promettait même de le soutenir fortement, à la condition de pouvoir proposer et effectuer un emprunt de 6 millions de liv. sterl. pour le service de l'état.

ESPAGNE.

—Voici quelques détails complets sur le misérable état de la marine espagnole, tel que l'a exposé le ministre dans son rapport à la chambre:

"La force navale consiste aujourd'hui en deux navires de 74 canons, le *Guerrier* et le *Souverain*, et un seul de 80, le *Héros*, pris aux ennemis. La construction des deux premiers remonte à 1755 et à 1771; ainsi, on peut les considérer à peu près comme hors de service; le *Héros* est aussi en très mauvais état.

"En 4 frégates, deux de 50 et deux de 40 canons. Dans les dernières se trouve la *Perla*, construite en 1789, et dont les jours sont comptés, d'après le dire même du ministre.

"En 3 corvettes, deux de 34 et la troisième de 22 canons, appelée *Ceuliso*; elle se trouve à la Havane.

"En 7 brigantins; le *Jason*, le *Manzanares*, le *Guadeleto*, de 22; le *Royaliste*, de 20; le *Guadiana*, de 16; le *Mars*, de 14, et la *Jacinta*, de 5 canons.

"On compte aussi un brigantin-goëlette de 5 canons, et 7 goëlettes, dont une, la *Clarita*, de 16, et les autres d'un petit bord. Deux de ces goëlettes se paient peu à peu à la Havane, où elles sont construites.

"Les trois arsenaux maritimes de l'Espagne sont excellens et parfaitement placés pour la distribution des forces navales; mais ils se trouvent dans un état si déplorable que les réparations indispensables nécessiteraient pour l'arsenal de la Caracca, une dépense de 2,045,375 reaux; pour celui de Ferrol 993,067 réaux, et pour celui de Carthagène 384,352 réaux.

"Les officiers de marine de tout grade sont au nombre de 615; parmi lesquels beaucoup de vieillards, pauvres et infirmes; il faut ajouter 300 autres en retraite et de jouissant pas tous de leur solde.

"Le corps d'artillerie de marine compte 241 officiers, les pilotes sont au nombre de 84, les constructeurs 30; les chirurgiens 40, etc. Tout ce personnel coûte à l'Espagne 36,552,650 réaux; une grande partie de ces individus rendent peu ou point de services."

ITALIE.

—Une lettre de Parme du 25 de mois dernier, porte ce qui suit:

"Don Miguel arriva à Parme le 23 août, dans la matinée, accompagné du général Lemos et de l'ex-archevêque de Lisbonne, et descendit à l'auberge de l'Ecrevisse. A peine la nouvelle s'en fut répandue, qu'une foule de curieux accourut, entoura l'auberge, et suivit l'auguste voyageur dans la visite qu'il fit de plusieurs établissemens publics, avec ses deux compagnons, sous la conduite d'un serviteur de place. En sortant du Musée, quelqu'un ayant ôté le chapeau sur son passage, un jeune homme nommé Mario Ferrari, s'écria avec indignation, au milieu d'une foule immense de spectateurs: "Quelle honte de se découvrir devant un tel monstre!" Ensuite s'étant avancé à travers la foule, il pénétra jusqu'à Don Miguel, l'aborda et levant les deux poings à la hauteur de son visage, il l'apostropha d'un ton menaçant. Don Miguel ne put cacher son ressentiment, mais sans rien dire, il accéléra le pas et revint à l'auberge.

"Le soir du même jour, vers les sept heures, étant monté en voiture pour se remettre en voyage, il fut salué d'un grand concert de hurlemens et de sifflets.

"Voulant se rendre à Rome par la route de Reggio, il s'était dirigé vers la porte Saint-Michel qui y conduit, mais il s'arrêta devant le palais occupé par le général autrichien pour lui remettre un billet; après quoi, revenant sur ses pas, il quitta la ville inhospitalière par la porte Ste. Croix, dans une direction opposée, avec l'intention, dit-on, d'éviter Bologne et Florence. Un vacarme épouvantable et un redoublement de sifflets toujours croissant ne cessèrent de le suivre et de l'accompagner tout le long du chemin; on alla jusqu'à jeter des ordures dans sa voiture.

"Mario Ferrari a été arrêté par la police. Un autre jeune homme a aussi été arrêté, mais le peuple l'arracha des mains des sergens. On a aussi arrêté postérieurement six autres individus prévenus d'avoir excité le peuple contre l'enfant chéri de la sainte alliance."

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Bolivar, Pimberton, Havre, — A Quartier et Boutin.
Navire Plutarch, Johnson, Liverpool, — Brander et M'Kenna.
Barque Marengo, Welsh, Liverpool, — S T Hobson et co.
Brick Volta, Barnes, Boston, — Harrod et Quarles.

ARRIVES.

Bateau de remorque Whale, ayant mis en mer le navire Hilax—il a amené dans le port les bricks *Franklin* et *America*, les goëlettes *Robert Center*, *Bee*, *Col. de Russey*, et Brazoria. Il rapporte que le Lion montait avec les navires Cordilia et Mohawk; le *Porpoise* montait avec le navire Braganza, un navire nom inconnu, et deux bricks. En rivière, navire *Majestic*, *Ann & Leah*, et la barque North Star.

Bateau à vapeur Delta, d'en bas, avec 50 boucauts de sucre—il a amené dans le port le brick *Flora*, en 14 jours de New York.

Brick Flora, Carmick, de New York.
Brick Franklin, Barton, de New York.
Brick America, Williams, de Charleston.
Goël Robert Center, Manson, de Franklin.
Goël Bee, Homer, de Tampico, avec $30,000 en espèces.
Goël Brazoria, Rowland, de New York.
Goël Col. de Russey, Tuble, de Franklin.
Bateau à vapeur Rapid, Dalman, d'Alexandrie.
Bateau à vapeur Freedom, Walker, du Bayou Sarah, avec du coton.

MEMORANDA.

Arrivé d'ici à Nante, le 3 septembre, le Malayo, Matenot.
Arrivé d'ici à Bordeaux, le 7 septembre, l'Alciope.

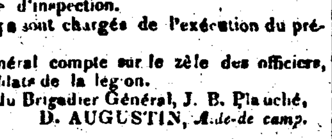

Nouvelle Orléans, le 5 nov. 1834.

LEGION DE LA LOUISIANE.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes, le dimanche, 22 novembre, à neuf heures précises du matin, pour une revue d'inspection.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Le brigadier général compte sur le zèle des officiers, sous officiers et soldats de la légion.

Par ordre du Brigadier Général, J. B. Plauché,
D. AUGUSTIN, *Aide-de camp.*

Acte pour pourvoir à l'organisation et à la discipline de la milice de l'état de la Louisiane.—Approuvé le 8 mars 1834

Sect. 93. Il est de plus décrété &c. Que la force de toute compagnie de volontaires, ne sera jamais calculée au delà du nombre des membres présens à la dernière inspection régulière, plus un cinquième pour remplacer les malades, et ceux dont l'absence est inévitable; et s'il paraissait à trois inspections successives, qu'une compagnie de volontaires fût composée de moins de vingt-cinq soldats dans l'artillerie et l'infanterie, et de vingt soldats dans la cavalerie, d'après ce calcul, le commandant en chef aura le droit de la dissoudre.

Sect. 100. Il est de plus décrété &c. Que l'appropriation annuelle fait à l'usage de la légion, sera continuée et sera distribuée parmi les compagnies, selon le terme moyen des soldats effectivement présens à chaque revue régulière de la légion, pendant l'année antérieure, et sera payé dans les mois de janvier de chaque année. 7 nov

LE soussigné, arrivant d'Angleterre et de France, avec un assortiment considérable de marchandises de divers genres, a transporté son magasin rue de Chartres No. 49, entre les rues Bienville et de la Douane, où il offre à vendre les articles suivants debarquant du Marengo, du Havre, et de l'Océana de Liverpool.

Toilettes pour dames d'un genre nouveau, dito à la duchesse, dito pour hommes et pour enfants; lavabos de différentes formes; pianos, pupitres à musique, casiers à musique, pupitres à écrire; commodes et secrétaires; écrans idem à secrétaire, table de centre; bureaux pour dames et pour hommes; tables à écarté, tables de nuit d'un genre nouveau; bibliothèques; jardinières; corbeilles de noces; idem à main; idem à ouvrage; petits lits de repos; fauteuils de chambre, idem de bureau; idem à mécanique; armoires à glace, consoles, miroirs à barbe; tabourets à la reine, idem à chauffe pied, sièges portatifs, idem à béquilles; petites tables à ouvrage, et une infinité de meubles de fantaisie, la plupart d'un genre tout à-fait nouveau.

Très beaux lustres, lampes et candelabres en bronze. Grand assortiment de pendules de tout genre; do en bronzé; porcelaine &c. corbeilles à fleurs et à fruits vases divers.

Assortiment considérable de tableaux; glaces de toutes dimensions, cadres d'un nouveau goût.

Plaqué de tout genre, tels que candelabré, flambeaux, plateaux de toute espèce, corbeilles, sucriers, porte-liqueur, porte-huilliers &c. &c. &c.

Une infinité d'objets de fantaisie en porcelaine et en bronze. Ornements dorés, très riches, pour portes et fenêtres.

Superbes services de table en porcelaine.

Assortiment général et très étendu de porcelaine, cristaux et verrerie. Bougies diaphanes en couleur; veilleuses, mèches à quinquets. Presses à copier d'un nouveau genre, saucissons de Lyon, racabout &c.

Tous ces articles ont été choisis par le soussigné, ou confectionnés d'après ses ordres dans les principaux établissements de Paris, et d'Angleterre.

7 nov — VALSIN VIGNAUD.

CONGREGATION HEBRAIQUE.

UNE élection annuelle des officiers de la dite congrégation eut lieu dans la salle de la société, dimanche le 3 du courant, lorsque les messieurs suivans furent élus pour l'année suivante:

Lewis Levy, président,
Isaac Phillips, vice-président
A. M. Plotz, trésorier
A. J. Marks, secrétaire.
Joseph Depass, Asher Phillips, Solomon Furth } Syndics.

Extrait des Minutes.
7 nov—3 — A. S. MARKS, secrétaire.

TROUVEE hier au soir, dans la rue de l'Hôpital, une balle de coton. Le propriétaire pourra la r'avoir, au No. 1, rue de l'Hôpital, en prouvant la propriété et payant les frais encourus.

7 nov—3 — STEVEN W. TURNER.

MESSIEURS Cordeviolle et Lacroix ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent de recevoir par le Marengo, un superbe assortiment de draps et casimires de qualité supérieure, du choix de Mr. F. Dufour:

Giroflé	Marengo bleu,
Noir Cachemir	Manteau Gerard,
Bleu Anglais	Lit de Vin,
Bronze doré	Lord Byron,
Vert Russe	Bronze Clair,

Les soussignés saisissent cette occasion pour réclamer le patronage de ceux qui jusqu'à ce jour les ont honoré de leur confiance; ils tacheront de continuer à la mériter, tant par le soin, l'attention et l'exactitude qu'ils mettront dans leur ouvrage, que dans la modicité de leur prix.

7 nov—3 — CORDEVIOLLE & LACROIX.

LIBRAIRIE FREMAUX,

Rue Toulouse, No. 90,

REÇU par le Marengo, et en vente: Calomala, par Bonnelier; Cagliostro, 4 vols; Un Cœur de Jeune Fille, par Michel Raymond, in-8vo; Catherine Howard et Angèle, par Dumas; Passions Secrètes par Pons; et la Comédie, par Scribe; les Contes de Balzac; les Chouans, du même; Scènes de Paris et de province, par le même; Timon Alceste et Debureau, par Jules Janin; Albanico; la Nuit du 13 septembre, par Dinocour; les Reverbères 4 vol; Tour mont Léry; Quand on a 20 ans; Louvel et l'Inconnu, par Lamotte Langon; les Pélerins du Rhin et Pierre le Simple, par Defauconpré: la Vigie de Koat-West, par Sue; Venezia, la Belle, par Royer; la Pauvre Fille, la Fille de l'Ouvrier, et beaucoup d'autres romans des meilleurs auteurs; l'Histoire de Paris et de ses environs, par Dulaure, 18 vols; Mémoires de Louis XVIII, Casanova; Saint-Simon, Fouché et autres; la Révolution Française par Thiéri, 20 vol; des livres élémentaires, tels que l'Homond, Letellier, Trésor des Enfans, Manuels; Livres de piété, très-beaux; des pièces de théâtres, etc.

Madame FREMAUX sage-femme, prévient les dames qu'elle occupe le local à côté du magasin de son mari.

Elle a reçu des ceintures élastiques pour dames ...

7 nov—3

Compagnie des Architectes du 3me. District de la Ville de la Nelle.-Orléans.

(Rue St. Pierre, entre les rues Bourbon et Royale)

AVIS est par le présent donné qu'une assemblée des actionnaires de la dite Institution, aura lieu, mercredi, le 12 du courant, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi, pour élire deux nouveaux directeurs, conformément à l'amendement fait à l'article 14 des réglements.

La direction, dans sa séance du 6 courant, a pris la résolution suivante:

Que les plans et devis qui lui ont été soumis seront pris en considération après l'élection des deux nouveaux Directeurs. Par ordre de la Direction,

7 nov — F GENERELLY, sect

M. DUBALEN, arrivant de France, avec un assortiment complet de Marchandises très fraîches, bien assorties et de la dernière mode, a l'honneur de prévenir les dames qu'il en fera l'ouverture Lundi prochain, 10 du courant. Il annonce également aux personnes qui l'ont jusqu'à présent honoré de leur confiance, qu'il a transporté son magasin dans la rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Pierre, vis à vis M. Ducatel, — 7 nov—6ifs

Argenterie à vendre à bon marché.

LE soussigné arrivant de France, à bord du Marengo, offre à vendre 12 SERVICES D'ARGENTERIE A FILETS, en boites. L'argent est garanti au premier titre. S'adresser au magasin de M. A. Sénécal, rue Toulouse, entre Chartres et Royale, ou à

A. BOURGEOIS,
Rue Bourbon, entre les rues Conti & Bienville.

7 nov—5

GOUDRON—Un lot de goudron en bon état, à vendre par — W E & K MURPHY,
7 nov — 122, au Bassin

CHARBON—300 barils de Charbon du Lac, récemment reçus et à vendre par
W E & K MURPHY,
7 nov — au Bassin.

REÇU par la Créole, et à vendre par le soussigné, cols bobinet, pèlerines de canezous, mousseline, rubans gaze, do taffetas, do satin, do bobinet, rubans noirs, galons soie noirs de Paris, indienne française rouge pour rideaux, do. pour robes, do imitation chally, do imitation mérinos, ridicules en perles fines, do gros de naples et satin; satin broché, gros de Suisse en couleur, gros de Tour, gros de vieilles, poult de soie, gros de Berlin, satin blancs, noirs, bleu, cerise, rose, vert et saumon, mouchoirs batiste brodés et unis, do pour enfans, bas de coton blancs, noir, gris, bleu; chaussons, do bas de soie français, allemands et anglais; de fil d'Ecosse; moitié soie; colliers, mouchoirs assortis foulards, satin, gaze, blonde, crêpe et hernani, écharpes en gaze et en blonde, mousseline damassés pour rideaux; mousselines suisses, unies, brodées et à raies brochées, gants de soie blancs et noirs; do en coton; do en peau; en satin; et en velours; dentelles fil; entredeux do; bobinet 3 4, 4 4, 5 4 et 6 4; uni et brodé, damassé, fil français 6 4, 7 4, 9 4, 10 4, 11 2 et 14 4 pour napes, serviettes françaises, moustiquaires de canton; un nouvel article pour robes de crépon; crépon noir en pièces, 10 balles Tapis et devant de cheminée, chemises de flanelles pour dames, bas de cachemir noirs, blondes noires en pièces &c. — A G COCHRAN,
7 nov — rue de Chartres, No. 43.

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

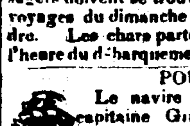

Le bateau-à-vapeur CORSAIR, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour les ports susdits les lundis, mercredis et vendredis, à midi un quart, avec la malle des Etats-Unis; et reviendra les mardis, jeudis et samedis à midi. Les passagers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. Les voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à l'heure du débarquement des passagers. — 6 nov

POUR LE HAVRE.

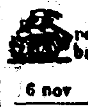

Le navire de première classe OLYMPIA, capitaine Gray, partira immédiatement. Pour fret de 150 balles de coton, ou passage, s'adresser à — Fk. PERRET & GALLY,
6 nov — rue Toulouse, No. 59

POUR LE HAVRE.

Le navire MARENGO, capitaine Larkin, partira vers le 14 du courant. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
Fk. PERRET & GALLY,
6 nov — No. 59, rue Toulouse

A LOUER.

PLUSIEURS MAGASINS rue de la Levée, entre la rue Bienville et de la Douane. S'adresser à [6 nov] — B MARIGNY.

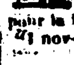

A LOUER—Le haut de la Maison située rue de la Levée, No. 79. On en donnera possession immédiatement. S'adresser à
1 nov — Wm. HOLMES & Co.

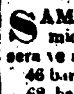

A LOUER—La belle MAISON et ses dépendances, située à l'encoignure de la rue d'Espagne et de la Levée, faubourg Marigny. S'adresser pour la location, chez — M. DUFILHO,
1 nov—6 — rue de Chartres, No. 149.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, 8 du courant, à 4 heures de l'après midi, rue Chartres, entre St. Louis et Toulouse, il sera vendu sans réserve, pour clore une facture.

46 barriques Vin rouge Médoc;
62 barils Vinaigre blanc (Bordeaux;
200 caisses Vin Muscat Frontignan;
6 pipes Genièvre de la Hollande;
15 demi pipes Eau de vie Cognac de Seignette;
15 quart do. do; 16 barils Vin d'Oporto.
Conditions, à la vente. — 7 nov

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Mardi, 11 de Novembre, à midi, à la Bourse de Hewlett, les Esclaves ci-après désignés, depuis long tems dans le pays, et tous garantis des vices et maladies prévus par la loi, excepté Lemon; ils ont été employés, pendant deux ans, dans un chantier de bois de chauffage.

Brutus, âgé de 28 ans, bon sujet, d'un caractère doux, bon bucheur et scieur; Prince, âgé de 35 ans, bon sujet, bucheur et scieur, excellent nègre de champ, propre à tout, apt aux travaux d'une habitation, ayant été commandeur; Ned, âgé de 34 ans, bon sujet, d'un caractère docile, bon bucheur et scieur; Pompée, âgé de 28 ans, bon sujet, bon cocher et domestique de maison, bucheur, scieur et charretier; Jefferson, âgé de 24 ans, bon bucheur, scieur et charretier, très-intelligent; Lémon, âgé de 34 ans, cocher et peintre, ayant été deux fois marron.

Conditions:—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement. Les actes de vente seront passés pardevant M. L T Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. — 31 oct

MADAME COCHRANE, rue de Chartres, No. 54, au premier, a l'honneur de prévenir les Dames de la Nouvelle-Orléans et celles de la campagne qu'elle a reçu de France et du Nord, un très grand assortiment de marchandises dans le goût le plus nouveau.

L'ouverture de ses modes se fera samedi prochain, 8 du courant; elle invite les dames à venir visiter son magasin.

6 nov

BINOCHE FRERES arrivant de France, par le *Marengo*, ont l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'ils ont reçu un assortiment complet d'étoffes nouvelles dans tous les genres.

Leur déballage aura lieu aujourd'hui jeudi, 6 novembre, rue Royale, maison du Dr. Labatut. — 6 nov—6.

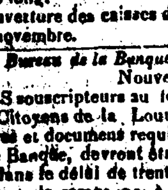

MADAME BRIGOT a l'honneur de prévenir le public que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de Marchandises de Modes, Nouveautés, jolis Meubles, Glaces de toutes dimensions, et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.

L'ouverture des caisses de Marchandises aura lieu, lundi 10 novembre. — 6 nov—15fs

Bureau de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 Nov. 1834.

LES souscripteurs au fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane sont prévenus que tous les titres et documens requis par les conseillers légaux de la dite Banque, devront être fournis par les dits souscripteurs dans le délai de trente jours pour la ville et soixante jours pour la campagne; à défaut de quoi ils seront considérés comme renonçant aux droits et priviléges provenant de leur souscription. Par ordre de la Direction.

4 nov—15 — J. BERTRAND, caissier

LES soussignés ont reçu par la barque POMONA et le navire BOLIVAR, venant du Havre,

Un Grand Assortiment de Marchandises à la Mode;

consistant en DRAPS, CASIMIR, ETOFFES A GILETS de toutes qualités, HABILLEMENTS FAITS de tous genres; CHAPEAUX, GANTS, CRAVATTES, &c. &c. &c. *de première qualité.* Aussi, draps de billard.

27 oct—1m — BARBARIN & HILL.

SAVON—500 caisses Savon de James Blake & co., No. 1, récemment reçues par le brick Everett, à vendre par — Wm. G. HEWES,
16 oct — 66 rue Camp

LES soussignés ont, ce jour, formé une société sous la raison de Halbran et Kellett, dans le but de se dévouer au courtage de coton; leur bureau est situé rue du Camp, No. 57.

DUBOIS HALBRAN,
J. R. HALBRAN,
R. KELLETT.

5 nov—3

HTE. TRICOU, docteur en médecine de la faculté de Paris, informe qu'il exerce sa profession. Sa demeure est rue des Remparts, No. 217, entre Ste. Anne et Dumaine. — 1 nov—30

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

LE soussigné étant sur le point de s'absenter pour l'Europe, offre à vendre les Esclaves suivans:—

Alexandre, jeune nègre créole de 13 ans, bon domestique.

Aimée, négresse de 35 ans, un peu cuisinière, blanchisseuse, bonne pioche, domestique de maison, bon sujet.

Mahala, négresse âgée de 34 ans, domestique de maison, cuisinière et blanchisseuse.

Lucinda, négresse âgée d'environ 24 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et bonne domestique de maison; et ses deux enfans, Mississippi de 6 ans, et James de 4 ans. Lesquels esclaves sont tous garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Si ledit esclaves ne sont pas vendus à l'amiable d'ici à mardi 25 du présent mois, ils seront en vente publique ledit jour par l'encanteur susnommé.

Conditions:—Un quart comptant, et le reste à six mois en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement; les acquéreurs auront la faculté de payer comptant; moyennant un escompte de huit pour cent.

Les actes de vente seront passés chez M. H. Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Le soussigné prévient aussi le public que M. Joseph Paturzo est son chargé de pouvoir. Si quelqu'un a des réclamations à faire, il pourra les adresser au dit sieur Paturzo; il prie aussi les personnes qui peuvent lui devoir de vouloir bien solder leur compte entre les mains de son procureur financier.

7 nov—6,2ps — J. LOBRANO.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI, 8 courant, il sera vendu à la Bourse, à midi, l'esclave Susan, de 22 ans, depuis 10 ans dans le pays, bonne blanchisseuse, cuisinière et servante. Dick, de 12 ans, acclimaté, charmant sujet. Conditions:—4 et 6 mois en billets à satisfaction et hypothèque. Les actes de vente en l'etude de Wm. Y. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs. — 7 nov

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, jeudi 20 de novembre courant, à 10 heures du matin, dans le terrain situé près des Magasins de MM. Thompson & Grant, rue de la vieille Levée, entre les rues Conti et Bienville, pour clore des factures.

200 paniers de fayence assortie, convenable pour le marches de l'Ouest, du Mexique et de la Louisiane.

Conditions à la vente. — 7 nov.

PAR TRICOU & CANONGE.

SAMEDI, 8 novembre, il sera vendu à midi, à la Bourse de Hewlett.

René, mulâtre créole, âgé de 25 ans, manœuvre, garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. — 7 nov

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu samedi, 8 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi,

Trois Lots de Terre situés au faubourg Marigny, rue des Bons Enfans, entre les rues Poète et Musique, d'après le plan, mesurant chacun 29 pieds 3 pouces sur la rue des Bons Enfans, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Ces terrains sont avantageusement situés.

Conditions: L'acquéreur prendra la responsabilité du paiement d'un billet de $130, payable le 14 janvier 1836; la balance à un an de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale.

Les actes de vente seront passés chez L T Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. — 7 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, 8 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse de Hewlett,

La négresse nommée Eugénie, âgée de 16 ans, bonne domestique de maison, créolisée entièrement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Comptant. L'acte de vente sera passé pardevant Joseph Cuvillier, not. pub., aux frais de l'acquéreur. — 7 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Par ordre de la Cour de Paroisse.

IL sera vendu lundi, 17 du courant, à leur magasin d'encan, rue St. Louis, à 10 heures du matin, le fond de magasin de marchandises abandonné par A. H. De Jonge, pour le bénéfice de ses créanciers.

Une quantité de marchandises sèches, habillemens, souliers, &c. et une variété d'autres articles. — 7 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI, 8 du courant, il sera vendu à la Bourse de Hewlett,

L'esclave Louisa, âgée de 24 ans, bonne négresse de champ, forte et bien portante &c.

Conditions; 4 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. — 7 nov

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu jeudi, 13 du courant, à 10 heures du matin, au No. 25, rue Conti, un assortiment de meubles et d'ustensiles de cuisine.

Conditions, à la vente. — 7 nov

PAR J B BLACHE.

JEUDI, 13 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse de Hewlett,

Laisa, âgée d'environ 27 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, bonne domestique et bon sujet; pleinement garantie, avec ses trois enfans: Charles, mulâtre de 9 à 10 ans; Caroline, mulâtresse de 7 à 8 ans, et Ursin, mulâtre de 3 ans.

Conditions: 1-3 comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit. — 7 nov

462 TERRAINS A VENDRE.
PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu lundi, le 10 novembre, à midi, à la Bourse, tous les droits, titres et intérêts, que possède le propriétaire actuel sur 362 Terrains, situés dans le faubourg Marly, (paroisse Jefferson) et de différentes dimensions, aperçu un plan dressé par MM. Jean Communy et L. J. Pilié, et actuellement exposé à la Bourse.

La majeure partie de ces terrains est couverte de cypres et de bois à brûler, et situés sur les bords du nouveau canal qui, selon toute apparence, sera achevé dans quelques mois et fournira des communications faciles à la ville, ce qui ne peut qu'augmenter considérablement la valeur desdits terrains.

Conditions—3, 11, 18, 24, 36, 48 et 60 mois de crédit, en billets portant hypothèque, mais des endossemens à satisfactions seront exigés seulement sur les quatre premiers billets ou, si les deux premiers billets sont payés comptant, en déduisant l'escompte de 10 pour cent par an, aucun endossement ne sera exigé sur les autres billets. Les actes de ventes seront passés par devant Jules Mossy, notaire public, chez qui les acquéreurs devront déposer leurs billets dans un délai de 10 jours après la vente; au cas contraire, lesdits terrains seront vendus à leur folle enchère; ces mêmes billets resteront en la possession du notaire jusqu'à ce que l'hypothèque actuelle existant sur ces terrains soit annulée. Il est bien entendu que le propriétaire ne vend avec ces terrains que les bois tenant à leurs racines.

Aussi—36 Terrains situés dans Carrollton, 24 desquels se trouvent dans l'ilet No. 149, et 12 dans l'I et No 39; ces terrains sont bien boisés en cypres, et autres bois de chauffage, qu'on peut transporter en ville par le nouveau canal à très peu de frais. Les titres sont garantis.

Conditions: 6, 12, 24 et 36 mois de crédit, en billets, tous portant hypothèque, et endossement à satisfaction sur les deux premiers billets seulement. Les actes de vente seront passés pardevant Jules Mossy, notaire public, chez qui les acquéreurs devront déposer leurs billets dans un délai de dix jours après la vente, et ces billets resteront en sa possession jusqu'à ce que les hypothèques actuelles existant sur ces terrains soient annulées.

Aussi—52 Terrains situés dans le faubourg Bouligny, 25 desquels se trouvent dans l'ilet No 40; 8 dans l'ilet No 6; 8 dans l'ilet No 7; 8 dans l'ilet No 111, et 7 dans l'ilet No 118. Les titres sont garantis.

Conditions; 1-5 comptant, et la balance en 6, 12, 21, 36, 48, 60, 72, 84 et 98 mois de crédit, avec un intérêt de 6 pour cent par an pour être ajouté aux billets, tous portant hypothèque, mais des endossemens à satisfaction seront exigés sur les deux premiers billets seulement, ou un billet endossé à satisfaction, à 60 jours, en ajoutant un intérêt de 6 pour ct. par an, reçu au lieu du paiement comptant. Les actes de vente seront passés pardevant L. T Caire, notaire public, chez qui les acquéreurs devront déposer leurs billets dans un délai de 10 jours après la vente, faute de quoi lesdits terrains seront vendus à leur folle enchère; ces mêmes billets resteront en la possession du notaire jusqu'à ce que les hypothèques actuelles existant sur ces terrains soient annullées.

Aussi—2 autres Terrains situés dans le nouveau faub. désignés par les Nos. 1 et 2 sur le plan. Le terrain No. 1, forme l'encoignure des rues Union et Girod, mesurant 30 pieds de face, sur la première rue, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes sur la seconde. Le terrain No 2, est à une distance de 35 pieds 11 pouces du No 1 et mesure 30 pieds de face sur la rue de l'Union, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Conditions: $200 comptant, sur chaque terrain, et la balance dans 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Aussi—10 autres terrains situés dans Mandeville, de l'autre bord du lac.

Conditions: 1-5 payable dans tout janvier 1835, et la balance dans 6, 12, 18 et 27 mois, en billets portant hypothèque, mais des endossemens à satisfaction seront exigés sur les trois premiers billets seulement. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire public, chez qui les acquéreurs devront déposer leurs billets dans un délai de 10 jours après la vente, et ces billets resteront en sa possession jusqu'à ce que l'hypothèque actuelle existant sur ces terrains soit annulée.

Les plans de tous ces terrains seront exposés à la Bourse, dans peu de jours, auxquels on réfère les personnes qui désiraient acheter.

N. B. Les actes de vente ainsi que les frais d'arpentage seront à la charge des acquéreurs. — 3 nov—5

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente de Propriétés par des Syndics.

SAMEDI, 6 Décembre prochain, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres,

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, et à la requête de Messieurs J. W. Zacharie et William Tufts, syndics des propriétés de Tufts et Clarke et de William Tufts, les propriétés suivantes, qui ont été abandonnées par les susdits faillis aux syndics ci-dessus nommés, au profit de leurs créanciers.

PLACE LAFAYETTE.

Le lot où est bâtie une belle maison en briques à trois étages dans la rue du Sud, jusqu'à la rue Girod, sur une profondeur de 149 pieds 8 pouces, et mesurant 24 pieds 8 pouces sur la rue Girod borné d'un côté par la propriété de C. H. Cook, et de l'autre par celle de M. Paulding; la maison n'est achevée que depuis un an; elle a été construite dans le meilleur goût; elle contient deux chambres, sur le rez de chaussée, deux papeteries, deux salles, trois chambres à lit, avec deux cabinets, deux chambres à lit sans cabinet, et une salle au premier étage.

Il y a par derrière une bâtisse à deux étages qui contient un cellier, une cuisine, une glacière, laveur, des latrines, au rez de chaussée, et en haut, trois chambres et des latrines.

Les salles ont d'élégantes chambranles de marbre égyptien, des grillages en cuivre et de belles plaques; les pommeaux et les montures de portes sont de plus pur argent. Le plâtrage des salles et des chambres est séparé par un garni de la muraille, et ne peut pas prendre l'humidité.

Sur le derrière de la maison, il y a une gallerie au second étage et une autre au troisième, de huit pieds de large; sur la rue Girod il y a un édifice de bois qu'on pourrait convertir en une écurie, à peu de frais.

Dans la cour il y a une grande citerne, contenant plus de deux mille gallons d'eau, et un puit, auquel on a ajouté une pompe en cuivre.

La banquette, le corridor, les chambres du rez de chaussée, de l'édifice de derrière, et la cour, à l'exception d'un petit morceau de terre qu'on a réservé pour une pelouse ou un jardin sont pavés des meilleurs pierres d'Inlskin; il y a aussi des clochettes dans la maison.

Cette propriété, située dans une des parties de la ville où il se fait le plus d'améliorations, est vraiment l'acquisition à faire par ceux qui désirent trouver une résidence commode, dans une situation saine et agréable, à quelques minutes de marche de la rue du Canal; c'est une occasion qui se présente rarement.

Aussi, un beau morceau de terre, à environ 4 milles de la ville, sur la rive droite du fleuve, paroisse Jefferson, contenant deux arpens de face à la grande route, sur cinq de profondeur formant un parallélogramme rectangulaire avec tous les droits à la batture qui est à présent formée ou qui peut se former par la suite sur cette terre. Cette propriété est bornée d'un côté par celle de feu Charles F. Visinier, et de l'autre, aussi bien que par derrière, par l'habitation de Louis C. Delery.

Sur cette propriété se trouve une maison de résidence, et sur la batture, un magasin, qui se louait ordinairement trois cents piastres par an; toute la propriété est à présent sous bail, pour 400 piastres par an, mais le bail expire en mars prochain; la propriété sera vendue sujette au dit bail; il n'y a pas à douter que le loyer rapporterait l'année prochaine de 5 à 600 piastres. Cette propriété est près de la route du Barataria, menant aux lacs, et le peu de distance qui la sépare de la ville doit beaucoup en accroître la valeur en peu de tems.

Aussi un morceau de terre de cinq arpens, situé à Spring Hill, près de la Mobile, sur la route publique, à peu de distance du collége, dans une situation saine, méritant l'attention de ceux qui désirent se procurer une agréable retraite pendant les mois de l'été.

Aussi l'esclave Susanne, âgée d'environ 28 ans, et qui demeure depuis six ans dans cette ville, excellente blanchisseuse, repasseuse et plisseuse, honnête et ne buvant pas; elle est souvent malade. Comme c'est une vente de syndic, on n'en peut garantir que les titres.

Aussi 30 actions dans le fonds de la Compagnie d'Assurance des Marchands, sur chacune desquelles il y a 30 piastres de payées. Conditions: Pour la propriété vis-à-vis la Place La Fayette, l'acquéreur se chargera du paiement des obligations suivantes, toutes dues le 8 février 1835. Une de $706, 25, une autre de $706, 25, une autre de $1412 50. Il sera pour la balance 12, 18 et 24 mois de crédit, en fournissant des billets endossés à satisfaction et un hypothèque jusqu'à parfait payement et en garantissant à la satisfaction des intéressés, le payement des obligations susdites desquelles il se charge. Pour la propriété située dans la paroisse Jefferson, l'acquéreur aura 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en fournissant des billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Pour le lot situé à Spring Hill, six mois de crédit en fournissant un billet endossé à satisfaction et hypothèque.

Pour l'esclave Susanne, 6 mois de crédit, en fournissant un billet endossé à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Pour les actions dans les fonds de la Compagnie d'Assurance des Marchands, au comptant.

Les actes de vente se passeront en l'étude de H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

7 nov

PAR J. LECARPENTIER.

IL sera vendu samedi, 8 novembre, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, pour clore un compte, 24 caisses Fioles assorties, pour l'usage des apothicaires. — 6 nov

PAR J. H. DOMINGON & P. A. GUILLOTE.

LE soussigné ne voulant plus tenir ménage, et changeant la nature de ses occupations, pour habiter la ville, offre à vendre à l'encan, qui aura lieu le 19 de ce mois à 10 heures du matin, sur l'habitation de L. Garlis, en face de celle de Pèdesclaux, chemin du bayou;

Ses effets mobiliers, vaches laitières, mulets, charettes à eau, harnais, un bon cheval de cabriolet, cabriolet et ses harnais, et autres objets.

Conditions de la vente: pour toute somme de $50 et audessous comptant, et au dessus à 90 jours de crédit, billets endossés à la satisfaction du vendeur. Il offre également à louer présentement 3 nègres, bon charretier et marchands d'eau, bons à tout, 3 négresses domestiques de maison, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, jardinière, marchande de légumes, de lait, sachant traire les vaches, propre à tout. S'adresser pour les louer sur les lieux, ou à sa pharmacie, rue de la Levée no. 3, après le chemin à coulisse.

6 nov—10 — Jн. LAVENUE.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

IL sera vendu, samedi, le 8 courant, à midi, à la bourse, si on n'en dispose pas auparavant par vente privée, la mulâtresse Rebecca, âgée d'environ 30 ans, et ses deux enfans, James d'environ 7 ans, aussi un enfant de 18 mois. Rebecca est très bonne couturière, capable de travailler dans la toile; ils sont garantis. Conditions; 12 mois de crédit en donnant un billet endossé à la satisfaction de l'encanteur et hypothèque. — 6 nov

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

LE Mercredi, 12 de Novembre prochain, il sera vendu, à midi, à la Bourse Hewlett,

l'Habitation ci-devant appartenant à M. J B Ory, située dans la paroisse St. Jacques, rive gauche du fleuve, à environ 16 lieues de cette ville, mesurant 14 arpens de face au fleuve, sur 80 arpens de profondeur, établie en sucrerie, ayant une machine à vapeur et toutes les bâtisses nécessaires pour opérer en grand. Il existe aussi un beau canal qui conduit de la sucrerie à la rivière Blanche. Les personnes qui désireraient en faire l'acquisition sont invitées à s'adresser aux sus-nommés, pour plus amples informations.

Conditions:—Payable à 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. — 15 oct

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu, vendredi, 7 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

La goelette ELIZABETH, du port de 40 tonneaux, pouvant charger de 350 à 400 barils, très convenable pour les voyages du Mexique, en ce qu'elle tire très peu d'eau, fortement construite, et munie de tout ce qui lui est nécessaire pour pouvoir immédiatement prendre la mer.

La dite goelette est mouillée entre les rues Conti et St. Louis.

Conditions. $300 comptant, et la balance dans 6 mois.

4 nov

A VENDRE par le soussigné, CHASSIS, PORTES A CHASSIS, et PORTES extérieures de toutes dimensions; aussi POILS A PLATRES et bonne CHAUX DE PIERRE, CLAIRE VOIES pour entourer des terrains ou des jardins, à des prix modérés. Aussi, un bon petit CHEVAL de selle, gris de fer, créole et allant à l'amble. S'adresser au No. 38, rue Julia.

1er oct—3m — LOUIS A. LEMOYNE.

PERDU—Il a été perdu vendredi, après-midi, dans le quartier de la Bourse, un BOUTON attaché avec une belle rose. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui le remettra rue St. Louis, No. 20. — 30 oct